

# L'ÉCHO DU PARC

Devenez  
(facilement !)  
un héros  
de la nature



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !





Directeur de la publication : Anne Cabrit  
 Directeur de la rédaction : F. Hardy  
 Rédacteur en chef : V. Le Vot.

Comité de Rédaction : J.M. Allirand,  
 J.P. Cuyer, S. Daudier, C. Giobellina,  
 A Leroy, S. Nicola,  
 Pour l'équipe du Parc : A. Robinet,  
 F. Hardy, M. Doubre, B. Houguet,  
 S. Missakian,  
 Mise en page : emaginer et PNR  
 Photographie : équipe PNR : O. Marchal,  
 M. Doubre, S. Missakian,  
 A. Mahdavi, B. Houget, V. Le Vot  
 Impression : Imprimerie Mordacq  
 sur papier recyclé PEFC

Contact Parc naturel : 01 30 52 09 09  
 v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr

**La mission développement économique du Parc a lancé une enquête auprès des 55 communes pour recenser les marchés existants et leur fonctionnement ; le but est aussi d'identifier les communes qui ont des marchés en projet et pourrait avoir besoin de l'aide du Parc et du partage d'expérience. Résultats et propositions d'action à la rentrée. D'ici là, profitez des 20 marchés existants, comme sur ces photos à Rambouillet, au Perray-en-Yvelines et à Gif-sur Yvette**



## COPIE AUTORISÉE !

Chers lecteurs, chers lectrices,

Le dérèglement climatique comme l'érosion de la biodiversité sont des réalités scientifiques dont nous sommes de plus en plus nombreux à prendre la mesure et qui impactent notre quotidien : alternance de canicules précoces et de sécheresses ou d'orages dévastateurs pour nos agriculteurs, disparition des espaces naturels ou agricoles et érosion de la biodiversité, les raisons de s'inquiéter et les exemples y compris locaux ne manquent pas.

Et pourtant, les spécialistes restent optimistes et nous disent que nous avons malgré tout encore le pouvoir d'agir. À l'échelle du Parc, il y a des actions simples que nous pouvons engager dès demain et qui ont un effet positif immédiat pour la nature. Cet Echo du Parc vous propose une revue des réalisations individuelles ou collectives qui pourraient se multiplier dans notre territoire : par exemple faire une petite place à la biodiversité dans nos jardins comme dans nos espaces publics. Il y a aussi des actions de plus long terme, comme améliorer l'isolation de sa maison en utilisant au mieux les dispositifs d'aides ; des actions innovantes, comme se regrouper avec ses voisins pour installer des panneaux photovoltaïques. Relocaliser notre consommation en faisant vivre les producteurs locaux est aussi un moyen de diminuer notre empreinte carbone, tout en maintenant le dynamisme et la qualité de vie dans nos communes. La terrible guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, et ses répercussions sur le marché mondial des céréales ou du pétrole soulignent dans un autre registre que les questions d'autonomie alimentaire et énergétique sont des enjeux forts dont nous devons tous nous saisir.

Les bonnes idées existent et doivent nous inspirer, être copiées et partagées sans modération ! C'est l'un des rôles du Parc de contribuer à cette diffusion des énergies positives, pour que les habitants, les élus et les acteurs économiques s'en emparent  
Bonne lecture,

**Anne CABRIT**

Présidente du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse  
Conseillère régionale



## SOMMAIRE

Page 4 - 5

**Le solaire,  
avec mes voisins**



Page 6 - 7

**Restaurer, sans banaliser**



Page 8 - 9

**Pains à l'ancienne  
et à domicile**



Page 10 - 11

**Jeunes pousses  
en formation**



Page 12 - 13

**Quand les habitants  
redessinent le village**



Page 14 - 15

**Whisky  
made in Chevreuse**



Page 16 - 17

**Aides aux travaux  
d'économie d'énergie**



Page 18 - 19

**Devenez facilement  
le héros de la nature**





## EN QUÊTE DES MOULINS

Après des balades sensorielles, le collectif de designers - Tous Terrains- poursuit son interprétation autour des moulins du Parc. Ils peaufinent ici avec un céramiste local, Jean Guével, les formes et ustensiles qui seront utilisés lors des ateliers ouverts à tous (prochaines dates les 2 et 3 juillet) Vous pourrez expérimenter avec eux le travail de la terre et contribuer à la réalisation de balises qui viendront marquer ensuite sur le terrain des balades sur les traces des moulins.

L'ensemble de cette production sera présentée fin septembre avec à la fois une exposition grandeur nature et une compilation des parcours balisés en quête des moulins.



## AU CHEVET DU CHEVAL

Les formations du Parc pour les structures équestres réussissent leur galop d'essai ! Même les chevaux se sont joints aux visites de terrain ! Ici en avril la gestion de l'herbe et des pâturages, ou comment prendre soin des prés en tant qu'écosystèmes pour contribuer au bien-être des chevaux. Une autre rencontre a eu lieu autour de l'alimentation du cheval pour mieux connaître sa digestion, estimer son état, ses besoins.

D'autres formations de terrain seront égrainées au cours de l'année. C'est gratuit, sur inscription.

Au-delà de ces partages d'expériences, le Parc continue de présenter les nouvelles aides qu'il a voté (réhabilitation fumière, minuteurs pour l'arrosage, matériaux pour la retenue d'humidité dans le sable...). En effet, grâce à des aides ciblées, les structures équestres, qui couvrent plus de 3000 hectares sur le territoire peuvent être des acteurs clés de la santé des milieux naturels en ayant des actions bénéfiques pour la biodiversité. Pour toute information :

f.lenglet@parc-naturel-chevreuse.fr



## DES SERVICES POUR LE VÉLO

Le label Accueil Vélo permet aux cyclotouristes de repérer les prestataires touristiques situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et qui s'engagent à leur faciliter la vie : stationnement sécurisé, petites réparations, capacité à renseigner sur les itinéraires cyclables, transfert de bagages... Le Parc naturel à l'accompagne 10 prestataires qui ont obtenu ce label, des hébergeurs, sites touristiques ou Offices de tourisme. Le dernier en date, l'Aiguillage à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse propose de nombreux services : locations et vente de vélos, réparations, entretien et parking sécurisé. Pour identifier les Accueil Vélo, repérez le picto à l'entrée ou consultez la liste sur le site du Parc [www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)



## DE LA ROUTE À LA RIVIÈRE

Les avaloirs jouent un rôle essentiel pour évacuer la pluie, qui pourrait inonder la chaussée. Ce qu'on sait moins, c'est que cette eau collectée est rejetée directement dans les rivières, sans passer par les stations d'épuration, pour éviter de noyer les stations et le coût inutile de traitement d'une eau propre. De ce fait, tout ce qu'on rejette sur la chaussée ou les trottoirs (hydrocarbures, déchets plastiques, restes de peinture, mégots ou savons pour laver la voiture) se retrouve charrié par les eaux vers les avaloirs, puis les rivières. Cette pollution impacte la faune et la flore des cours d'eau et les nappes phréatiques. Pour sensibiliser les riverains à l'importance de ne rien jeter sur la voie publique, le Parc a engagé avec l'aide d'un stagiaire, Romain Treich, plusieurs actions en concertation avec les communes : marquage au sol des avaloirs, articles pour les communes et quizz : <https://bit.ly/3zPM4kP>



## LE PARC, TOUJOURS AU FORT ET AU MOULIN

Comme on nous pose encore souvent la question, un petit rappel s'impose : depuis juillet 2020, l'équipe du Parc se partage sur deux sites géographiques.

### **Le château de la Madeleine à**

**Chevreuse** (partie contemporaine dans la cour) regroupe 20 agents : les missions architecture, urbanisme et paysage, tourisme et mobilités, agriculture, développement économique, énergie, administration et l'accueil du public avec une petite boutique terroir.

### **Le moulin d'Ors à Châteaufort**

regroupe 15 agents : les missions environnement, éducation, culture et patrimoine, communication. Outre cette répartition de bureaux, l'équipe se déplace beaucoup sur le terrain pour des conseils personnalisés aux communes et aux particuliers. Pour nous contacter, le plus simple est de prendre RDV au 01 30 52 09 09 et de consulter nos présentations détaillées sur le site : [www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)



## PLUS RICHES... QUAND ILS SONT MOINS FAUCHÉS

C'est une évidence sémantique, mais c'est aussi une réalité scientifique : lorsque l'on retarde la fauche des espaces verts, on leur redonne une richesse faunistique et floristique mise à mal par les tontes trop fréquentes. Tout un cortège d'insectes trouvent dans les hautes herbes des fleurs à butiner, de la fraîcheur ou des abris. Ce foisonnement attire à son tour des oiseaux. Et les plantes bien sûr ont le temps de réaliser leur cycle de reproduction, ce qui favorise leur diversité et un bon équilibre du milieu.

Près de 25 communes du Parc pratiquent désormais cette gestion en douceur de leurs espaces verts. En période de floraison et de nidification, là où cela ne pose pas de problème de visibilité routière ou de circulation piétonne, elles ne passent plus la tondeuse et laissent des bandes ou des massifs entiers en libre évolution. Et pour signaler aux passants que ces espaces foisonnants ne sont pas négligés, mais qu'ils sont au contraire des réservoirs de nature dont on prend soin, elles posent ponctuellement des petites pancartes mises à disposition par le Parc : «Fauche retardée, nature préservée». Le regard sur les herbes spontanées change, et c'est une bonne nouvelle pour la biodiversité.



## AGIR CONTRE LES DÉCHETS

Le 21 mai, a eu lieu une opération nettoyage de la nature dans 5 communes du Parc (Bullion, Clairefontaine, Les Molières, Poigny-la-forêt, Saint-Rémy-les-chevreuse) avec une originalité : elle était associée à l'application «Action Déchets» qui permet de signaler et ramasser les déchets et aussi de générer des dons aux associations nature.

Une remise des prix a eu lieu au château de la Madeleine avec tirage au sort pour récompenser les ramasseurs bénévoles. Mais au-delà de l'événement, vous pouvez télécharger l'appli gratuite et vous aussi, à l'occasion d'une promenade, signalez/ramassez/valorisez pour contribuer à nettoyer la nature.



# LE SOLAIRE AVEC MES VOISINS



Inauguration entre voisins de leurs panneaux solaires

**Un mini-collectif de quartier pour se mettre à l'énergie solaire, une idée lumineuse lancée par Gervais Lesage et soutenue par le Parc.**

Un premier chantier a débuté à l'automne 2021 et, depuis le mois de mars, trois familles des Bréviaires disposent chacune de huit panneaux photovoltaïques sur leur toit. Une petite fête de quartier va bientôt être organisée. Le soleil sera sûrement de la partie de même que Gervais Lesage. «

**Lors des confinements de 2020, raconte ce dernier, je regardais souvent par la fenêtre et j'observais mon quartier... J'ai constaté**

**qu'autour de moi, il y avait beaucoup de toits, mais pas de panneaux solaires. Alors que le photovoltaïque est une solution de production locale d'énergie extrêmement simple et rapide à mettre en place.** » Cet habitant du Perray-en-Yvelines, qui connaît déjà les problématiques de l'énergie et travaille dans le conseil aux collectivités, tient alors une nouvelle idée : regrouper les toits.

Regrouper les toits, ou plutôt les

propriétaires dans les quartiers pavillonnaires. Son idée, c'est de les fédérer pour faciliter leurs démarches, réduire les coûts, accélérer les chantiers – les installateurs de panneaux se déplaçant moins rapidement pour de petites installations – et donc aller plus loin, plus vite dans la transition énergétique. Il soumet son idée au *Sprint*, l'incubateur de projets innovants lancé par le Parc en 2020. « Nos Toits solaires » est retenu,

aux côtés de sept autres candidats et va bénéficier d'un accompagnement technique. Betty Houquet, chargée de mission énergie, explique : « **Son projet est complémentaire à notre service de cadastre solaire. Il permet de créer une dynamique, une émulation entre voisins, de mutualiser les démarches techniques et administratives. Les connaissances des uns complètent celles des autres et il est souvent plus**

**Collectif ultra-local**

## **AUTONOME, À PLUS DE 50% !**

Emplacement, surface de panneaux, puissance électrique : bien dimensionner un projet photovoltaïque est nécessaire pour utiliser au mieux le potentiel solaire de son toit. Cela permet de développer le taux d'autoconsommation, c'est-à-dire la part d'électricité solaire produite et consommée directement sur place. Aujourd'hui, atteindre 100% d'autoconsommation est impossible : la lumière est absente la nuit et atténuée par temps gris. Un « bon taux » c'est entre 50 et 60%, lorsque plus de la moitié de l'énergie produite est consommée sur place. Lorsqu'il y a du surplus, il est injecté dans le réseau électrique et revendu à un fournisseur d'électricité à un tarif réglementé. Si l'on veut conserver ce surplus, il faudrait stocker l'énergie dans des batteries. Or cela coûte cher et le bilan carbone n'est pas fameux (métaux rares, transport, recyclage).

Le mieux est donc d'utiliser au maximum sa production solaire. Pour cela il suffit de changer certaines habitudes et de concentrer ses consommations électriques quand il fait jour et que les panneaux fonctionnent, y compris en programmant ses équipements !



## QUE FAIT LE PARC ?

Le cadastre solaire, mis en place par le PNR, est une plateforme web sur laquelle vous pouvez tester le potentiel solaire de votre toiture et faire des simulations : quelle puissance si j'installe des panneaux, pour quel gain ?

Vous pouvez aussi être accompagné pas à pas, gratuitement, pendant un an.

<https://parc-naturel-chevreuse.insunwetrust.solar/>

Raccordée au compteur, une application permet le suivi à distance de la production et de la consommation pour maximiser l'autoconsommation (utilisation de l'électricité au moment où elle est produite pour recharger ses appareils, programmer des machines, repasser, cuisiner, etc...)



«Nos toits solaires» propose à des voisins qui ont des maisons un peu sur le même modèle, de se regrouper pour se lancer ensemble dans le solaire, tout en restant sur un investissement individuel.

**rassurant de se lancer à plusieurs.** »

En pratique, lorsqu'une personne ou une famille souhaite installer des panneaux, Gervais Lesage va lui chercher des co-équipiers : résidence, copropriété, rue, quartier... « **Nous ciblons des maisons proches et à l'architecture similaire. À partir de quatre foyers, on peut se lancer !** »

Il tient compte du dimensionnement et de l'intégration architecturale recommandés par le Parc et présente alors le projet à la commune, à des installateurs locaux certifiés RGE <sup>(1)</sup> et aux habitants. « **Il y a souvent un problème de confiance des particuliers envers les professionnels, souligne-t-il. C'est vrai qu'ils sont confrontés à beaucoup de choix, de démarches et qu'il y a des arnaques.** » Rencontres, choix de l'entreprise, décisions techniques :

jusqu'à ce stade, tout se fait en commun. Le matériel est acheté en commande groupée : de quoi faire baisser la facture d'environ 15% par rapport à un projet solo, soit 6000 euros pour huit panneaux photovoltaïques de 375 watts (le ratio d'une installation standard, soit une puissance de 3 kilowatt en crête). Mais le financement est individuel : chacun paie ses panneaux, car « **tous n'ont pas forcément la même surface de pose, et la prime à l'investissement de l'Etat <sup>(2)</sup> est versée par foyer** ». Une fois achevées les démarches administratives, les travaux peuvent commencer.

Comptez une demi-journée à une journée par toit : en trois ou quatre jours, c'est bouclé. Mais il y a aussi le gain humain : lorsqu'on a monté une telle opération, qui a du sens et donne une image positive du

## Achat groupé

L'énergie la plus écologique et la moins chère, c'est d'abord celle qui n'est pas consommée ! En parallèle d'une démarche pour produire de l'électricité photovoltaïque, c'est bien d'envisager par exemple l'isolation des combles pour réduire les déperditions énergétiques.

(2) Le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) permet aux particuliers de repérer les professionnels qualifiés pour les travaux d'économies d'énergie

# RESTAURER SANS BANALISER



***Vous aimez les maisons qui ont une histoire et les bâtisses de caractère ? Que vous ayez la chance d'en habiter une ou que vous ayez plaisir à les regarder quand vous flânez dans les rues, sachez que ce charme de l'ancien qui fait aussi l'identité architecturale d'une région, c'est un équilibre subtil de volumes, de matériaux, de proportions. Le Parc aide les particuliers à préserver le caractère patrimonial de ces habitations et partage avec vous la recette pour une restauration réussie.***

*Pari réussi pour cette grange et cette longère qui ont été transformées en habitations, sans perdre la lisibilité des usages passés du bâti.*

Si vous trouvez que les villages du Parc ont du caractère, ce n'est pas un hasard, les chiffres vous donnent raison. Plus de 1 900 constructions d'intérêt patrimonial ont déjà été recensées lors des inventaires de la mission Patrimoine Culture : environ 800 éléments d'architecture rurale et agricole, 200 maisons de bourg et plus de 600 demeures bourgeoises constituent ce patrimoine assez exceptionnel. Ils viennent s'ajouter aux nombreux monuments classés ou inscrits, comme les châteaux et les édifices religieux.

**État des lieux du patrimoine local** Comment se définit l'intérêt patrimonial d'une construction ? Les historiens de l'architecture évaluent à la fois l'ancienneté d'une bâtisse,

la qualité de la construction, son rapport à l'histoire locale ou nationale, mais aussi et surtout la lisibilité d'anciens usages, de systèmes constructifs disparus, ou d'identités sociales. Cet héritage est pourtant fragilisé : la pression foncière de notre territoire péri-urbain aux portes de l'agglomération parisienne est très forte. Les habitations, même modestes ou en mauvais état trouvent preneurs et sont parfois réaménagées pour suivre les évolutions des besoins résidentiels. C'est là que parfois, on observe de mauvaises pratiques de rénovation. Certains travaux vont faire disparaître les caractéristiques du bâti traditionnel local au profit

d'une banalisation de l'architecture sous l'influence de modèles urbains.

Pour éviter des choix de rénovation qui feraient perdre son caractère patrimonial à une maison, il y a une règle simple à adopter qui respecte le bâti et de ne le dénature pas : l'intervention minimale.

**Premier réflexe d'une restauration réussie**, conserver les matériaux traditionnels. Maçonneries en moellons de meulière enduits à la chaux, parfois renforcées par du grès, menuiseries en bois, toitures en tuile plate ou mécanique, tous ces matériaux longtemps extraits sur place sont liés à la géologie locale, à la nature des sols, et participent à l'harmonie paysagère des villages, autant qu'au bon état sanitaire du bâtiment. Murs épais et enduits respirants vont à la fois réussir à isoler la maison, tout en laissant l'humidité intérieure s'évacuer.

**Deuxième bon réflexe** : conserver les volumes, respecter les pentes de toit, éviter les surélévations qui modifient les proportions. Si vous avez besoin de gagner des mètres carrés habitables, préférer plutôt les extensions avec un traitement différent (bardage bois par exemple). Le contraste net entre l'ancien et l'extension contemporaine sera plus harmonieux qu'une tentative d'imitation de l'ancien.

Dernier réflexe essentiel, conserver les ouvertures existantes, leurs gabarits, leurs variétés et en créer le moins possible. Et si votre projet nécessite des ouvertures supplémentaires, inspirez-vous des ouvertures existantes et de leur disposition.



## QUE FAIT LE PARC ?

### RESTAURATIONS RÉUSSIES

Cette maison bourgeoise du 19<sup>e</sup> siècle a conservé les différents matériaux caractéristiques du style villégiature : meulière apparente, riches décors en plâtre badigeonnés de blanc et en brique, toitures en tuile ornementées de crêtes et d'épis de faîtages.



L'un des objectifs inscrits dans la Charte du Parc, c'est de participer à la connaissance et à la valorisation du bâti ancien du territoire. Les services Architecture et Patrimoine du Parc apportent un conseil personnalisé aux communes et aux particuliers dans leur projet de restauration. Ils en délivrent ainsi plus de 150 par an, en échangeant avec les porteurs de projets et en effectuant des visites de terrain. Pour inciter à la restauration et favoriser des interventions de qualité, le Parc subventionne les travaux (70% plafonnés à 23 000€ pour les bâtiments publics et 30% plafonnés à 5 000€ ou 23 000€ dans le cadre d'une ferme en activité, pour les propriétés privées). Critères d'éligibilité : l'édifice ne doit pas bénéficier d'une protection (monuments historiques classés ou inscrits) et des aides nationales, régionales ou départementales qui en découlent. Il doit avoir une valeur patrimoniale et être visible depuis l'espace public. En contrepartie, le propriétaire doit suivre les préconisations données en associant l'architecte du Parc en amont du projet et pendant le chantier. Il est possible de cumuler une aide du Parc avec une sollicitation de la Fondation du Patrimoine qui délivre des labels fiscaux aux particuliers et de monter les dossiers de souscriptions publiques pour les communes.

**Contact Patrimoine Culture** : [s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr) / [a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr)

**Architecture** : [a.mahdavi@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:a.mahdavi@parc-naturel-chevreuse.fr)

**Guides et fiches conseil** sont aussi disponibles en version papier à la Maison du Parc et en version numérique sur le site internet (rubrique ressource documentaire).



Restauration de l'enduit à pierre vue et de la toiture en tuiles plates de ce colombier de Mareil-le-Guyon, avec des aides financières du Parc.



Sur les conseils du Parc, les ouvertures irrégulières de cette maison rurale, caractéristiques de ce type d'habitat modeste, ont été conservées. Les moellons de meulière et de calcaire enduits à « pierre vue » à la chaux ont été débarrassés du crépi ajouté au 20<sup>e</sup> siècle. La structure de la maison est ainsi soulignée, avec son étage en sous pente qui rappelle que cette partie de la maison était autrefois un grenier dévolu au stockage. Le garage récent contre le pignon a été mieux intégré : son toit épouse désormais la pente du reste de la toiture et ses murs sont habillés de bois.



Cette maison de bourg a été restaurée dans les règles de l'art sur les conseils du Parc. Ce type d'habitations alignées sur la rue principale et souvent mitoyennes, possédait un étage et des façades ornementées. La rénovation a conservé les ouvertures régulières et rénové l'enduit couvrant d'origine, avec des nuances subtiles de teintes qui différencient les murs et les décors en relief, pour mettre en valeur ces derniers.

# PAINS À L'ANCIENNE ET À DOMICILE

*Il y a quelques années, Sylvain Renouf découvre dans les Pyrénées, le travail d'un paysan meunier boulanger, la diversité et les qualités des variétés anciennes de céréales. C'est dit, Sylvain fabriquera du pain dans sa région, en Vallée de Chevreuse, travaillera en circuit court et, grand fan de vélo, il baptisera son entreprise La Roue du Levain.*



Penché sur son pétrin en bois fait sur mesure, Sylvain pétrit à la main. Forcément ! « **Malaxer cette matière et voir le pain naître sous ses doigts, est une expérience unique** » décrit cet alchimiste du pain. « **On a le sentiment de se reconnecter à la nature, de valoriser ce qu'elle nous donne** ». Sylvain élabore lui-même son levain naturel qui fait lever la pâte et rend le pain plus assimilable. Il travaille des variétés anciennes de blés, de sarrasin, d'épeautre et de petit épeautre. Le panetier sait exactement quelle quantité fabriquer, car ici le pain se vend uniquement sur commande pour éviter tout gaspillage. Pour assurer ses deux fournées hebdomadaires du mardi et du vendredi, Sylvain suit un rituel bien rodé. Le matin, il prépare ses levains et son atelier de travail. L'après-midi,

**Fabriquer,  
vendre,  
et livrer**

il commence à travailler sa pâte qui va pouvoir fermenter une quinzaine d'heures. Le lendemain, Sylvain attaque les cuissons dans son four à bois. Et en fin de journée, le panetier enfourche son vélo cargo pour livrer son pain frais dans un rayon de 3 km. A son retour il reçoit ses clients dans son espace de vente. « **Je fabrique, je vends et je livre. Pour moi, c'est très important ce temps d'échange avec les clients** ». Sa boutique est un lieu ouvert et convivial, « **un espace où on a le droit de prendre son temps** ». Sylvain accueille ses clients à côté du four à pain et du petit « grenier à farine » qu'il a fabriqué. Outre le pain, on trouve terrines, bières et vins, autant de produits locaux en lien avec la fermentation. « **Bientôt, je proposerai même un bar à pain !** ».

Fabriquer un très bon pain, c'est bien sûr le résultat d'un savoir-faire, mais c'est aussi lié à la qualité des farines. « **La plupart des farines blanches modernes sont issues de**



## QUE FAIT LE PARC

Lorsqu'il s'est installé en 2021 dans la grange d'une ferme de Gometz-la-ville, La Roue du Levain a pu compter sur l'aide du Parc pour activer son réseau et boucler la campagne de financement participatif pour ses investissements en matériel. Dans cette logique, toute l'année le Parc encourage le développement des circuits courts et facilite le rapprochement entre producteurs, distributeurs, transformateurs et consommateurs. Ainsi parmi ses aides à l'agriculture, on trouve deux nouvelles aides. La première pour la signalétique (panneaux, enseignes, etc), la seconde pour l'installation et l'équipement d'un espace de vente. La subvention peut atteindre 50% du coût, pour un montant maximum de 2500 €.



*Levain naturel et fermentation lente pendant quinze heures*

Des pains fabriqués sur commande avec des variétés anciennes de blés, de sarrasin, d'épeautre et de petit épeautre



Livraison dans un rayon de 3 km autour de Gometz-la-Ville

<https://www.larouedulevain.fr/>

## Semences anciennes, et qualité nutritive

blés qui ont subi des améliorations génétiques. Les semences ont été transformées pour répondre aux modes de culture intensifs et offrir un bon rendement, sous l'effet combiné d'engrais et de traitements phytosanitaires. Elles sont aussi conçues pour s'adapter aux pétrins mécaniques et produire

une mouture ultra fine. Hélas, ces nouvelles variétés ont aussi beaucoup perdu de leurs nutriments et minéraux. Leur taux de gluten est lui bien plus important, ce qui les rend moins digestes et leur index glycémique élevé favorise la prise de poids. Heureusement, on

a réussi à conserver des semences anciennes qui avait été sélectionnées au fil du temps par les paysans pour leur adaptation à leur environnement et leur résistance aux maladies. Ces semences ont conservé toutes leurs qualités »,

se réjouit Sylvain. Il se fournit donc en variétés anciennes chez un paysan meunier de la Brie au sud de Melun. Amidonnier, blé poulard, rouge de Bordeaux, blé de Redon, touzelle de Nîmes, ces blés sont écrasés sur meule de pierre, ce qui préserve toutes leurs protéines.

Depuis son installation, la filière locale aussi a bien poussé : son voisin de la ferme de Beaudreville, Thomas Lerebourg, séduit par une collaboration directe, a accepté à l'automne dernier de semer 5 hectares de variétés anciennes. Après la première récolte cet été, seigle, sarrasin ou épeautre viendront donc d'à côté et la farine sera moulue sur place pour un pain toujours aussi sain, savoureux et bientôt 100% local.

○ par Sophie Martineaud



5 hectares de variétés anciennes, semées par son voisin céréalier à Gometz seront utilisées pour la farine de Sylvain

## DU CHAMP À LA FARINE ET AU PAIN

D'autres producteurs locaux dans le Parc produisent et transforment des céréales. Retrouvez-les dans la plaquette du Parc MANGER LOCAL.

- La ferme Lafouasse de Pecqueuse : maraîchage biologique, céréales et production de pâtes issues des blés de la ferme.
- La Budinerie à La Celle-les-Bordes : production de pain avec sa farine biologique.
- La ferme de La Villeneuve à Rambouillet : farine.
- La ferme de Moisan-Winocour de Grosrouvre : blés transformés en pains, brioches et tartes.
- La ferme de Saint-Aubin sur Neauphle-le-Vieux : farine et pâtes à base de lentilles.

[www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)

# JEUNES POUSSSES EN FORMATION

*Les métiers liés à la production de fruits et légumes sont mal connus. Alors qu'ils représentent un énorme vivier d'emplois et s'enrichissent de nouvelles compétences. Et en plus, ils ont du sens !*

« Ça fait bizarre le soir, quand on rentre chez soi, de revoir les voitures, la route, les immeubles. Ici, nous sommes dehors presque toute la journée, entourés de nature. La ferme a le pouvoir de dépayser et ça me plaît énormément, » raconte Morgane, 20 ans. « C'est pour ça que j'ai voulu venir ici, complète Maël. Je voulais faire plus de pratique que de théorie, ne plus passer mes journées dans une classe. On travaille directement sur le terrain.

» À 15 ans, Maël sait déjà ce qu'elle voudra faire plus tard : avoir sa ferme. En attendant, elle étudie. A la Ferme École Graines d'Avenir, labellisée Ecole de Production à Magny-les-Hameaux, six jeunes de plus de 15 ans suivent, comme elle, la formation proposée sur le site depuis octobre 2021 : le CAP Primeur. Pendant deux ans, complétés par une année de spécialisation en maraîchage, ils se transforment en professionnels des fruits et légumes.

Au menu : apprendre à faire sortir de terre des courges, pommes de terre ou tomates, en agriculture biologique voire en agroécologie – ce mode de production qui prend en compte l'environnement dans

**Renouvellement des pratiques** son ensemble, pour préserver et s'appuyer sur les ressources naturelles et la biodiversité. Ils sèment, plantent, repiquent, éclaircissent, récoltent et vendent.

Et se frottent aux étapes de la « première transformation » : savoir présenter les produits sous leur meilleur jour, sur les étals du marché ou dans les rayons d'un magasin, les découper, les sculpter ou les transformer en jus, sauce ou soupe. Bref, de la terre à l'atelier et du verger à la boutique, nos élèves ont de nombreux champs d'action.

Une fois leur CAP en poche, ils n'auront pas de difficultés à trouver un emploi. Car les besoins sont criants : chaque année, dans un secteur qui en totalise 450 000, 60 000 emplois agricoles saisonniers ou pérennes sont proposés, mais un tiers ne sont pas pourvus, en raison d'un manque de personnels qualifiés.



## POUR EN SAVOIR PLUS :

Ferme École Graines d'Avenir : ferme de Buloyer à Magny-les-Hameaux. Portes ouvertes le mercredi de 13h30 à 16h30 jusqu'à fin juillet. Rentrée des CAP première année en septembre. [www.ferme-ecole.org](http://www.ferme-ecole.org)  
Le Réseau des écoles de production (dont le label est reconnu par l'Etat) : [www.ecoles-de-production.com](http://www.ecoles-de-production.com)



De plus, avec les nouvelles tendances sociétales (intérêt croissant pour les produits bio et fermiers, les circuits courts) associées aux enjeux actuels (recherche d'autonomie alimentaire des territoires, réduction de l'empreinte carbone liée au transport de marchandises, limitation des intrants chimiques) les besoins dans ce secteur vont continuer d'augmenter.



« **Aujourd'hui les fermes innovantes font à la fois de la production et de la vente**, explique Bruno Aimard, cofondateur et directeur de la Ferme École Graines d'Avenir. **Les profils polyvalents sont donc très recherchés. Nous leur apprenons à travailler avec la nature et non contre elle. Il faut prendre le temps d'observer ses plantations, pour détecter la moindre altération, comprendre son origine, et mettre en place des techniques d'adaptation. Ceci, tout en respectant les sols, la faune et la flore environnants. Et en n'oubliant pas que les insectes, petits animaux et herbes sauvages peuvent être des alliés !** »

Nos jeunes élèves pourront donc devenir, au choix, maraîcher, vendeur dans une épicerie locale, sur les marchés, en centre de jardinage, responsable de rayon fruits et légumes en magasin, grossiste, ou encore employé dans les jardins des villes, où fleurissent potagers et vergers : « **Ces espaces comestibles urbains peuvent rechercher des personnels pour assurer l'animation et le suivi** », explique Bruno Aimard. Comment savoir si l'on est fait pour le métier ? Bien sûr, il faut aimer le contact avec la nature et avoir une bonne condition physique. Apprécier le travail manuel, sans avoir peur de la technicité car, quand on doit repiquer des semis ou éclaircir des rangs, il faut le faire vite et bien. Sans oublier la dimension créative et relationnelle, nécessaire pour mettre en valeur les produits et les vendre !

○ Cécile Couturier

# QUAND LES HABITANTS REDESSINENT LE VILLAGE

*La commune de Cernay-la-Ville voulait améliorer la qualité de vie dans le cœur de village en réfléchissant avec les habitants aux aménagements possibles. Sécuriser les rues pour les piétons, embellir l'espace, connecter les quartiers périphériques avec le centre et ses commerces, ce projet a obtenu le soutien du Parc dans l'opération « Revisitons nos rues » et permis de tester des ateliers participatifs sur le terrain très constructifs !*



Comme dans de nombreuses communes, à Cernay, les liaisons piétonnes entre les deux grandes résidences en périphérie du village et la place centrale ancienne n'avaient pas été pensées à la création de ces quartiers. Résultat : des passages très étroits sans visibilité, des trottoirs minimalistes alors que la circulation automobile importante nécessiterait au contraire de sécuriser ces espaces pour encourager les déplacements à pieds notamment vers les commerces du centre-bourg. Par le passé, il y a eu des tentatives de réaménagement, mais sans une concertation suffisante, elles n'avaient pas abouti. Alors l'équipe municipale a souhaité s'atteler à cette problématique, en y associant dès le départ les habitants, résume Patrice Bony, adjoint aux travaux et à l'urbanisme de Cernay.

A partir de septembre 2021, les habitants ont été invités à réfléchir à l'espace public. « **Comme ils pratiquent ces**

**lieux au quotidien, les riverains sont les mieux placés pour définir les usages ou les besoins, et imaginer des aménagements qui pourraient améliorer et pacifier la relation piéton/automobiliste »** précise Patrice Bony. « **Nous les avons d'abord informés des contraintes techniques et financières pour que chacun parte d'une même base de connaissances** ».

Avec l'aide du Parc, la commune a trouvé un bureau d'étude, la Fabrique du Lieu, pour l'accompagner dans cette démarche participative. Parmi les outils intéressants mis en place, il y a eu par exemple en préambule, une matinée de défrichage sur le terrain. « **On était venus pour aider à couper et dégager les espaces un peu trop envahis par la végétation, mais en restant sur place à travailler ensemble, ça**

**Elaborer des solutions sur plan**



## QUE FAIT LE PARC ?

Le PNR accompagne les communes qui veulent s'engager dans des aménagements expérimentaux d'espaces publics ou de lieux tombés en désuétude (délaissés, en friche ...), publics ou privés. Basée sur un principe de collaboration avec la population, cette démarche est destinée à faire émerger des innovations, durables, économes et sobres. Dans ce cadre, l'atelier d'Architecture, Urbanisme et Paysage du Parc accompagne le projet, facilite l'obtention d'une aide financière pour la partie étude et conception, et ensuite pour le volet travaux. Pour cette première session, ont également été retenues les communes de Sonchamp, Boullay-les-Troux, Magny-les-Hameaux et Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Une deuxième session sera certainement lancée courant 2023 pour d'autres communes.

**nous a permis de mieux appréhender le site, de prendre conscience des difficultés que rencontre le piéton sur place** » raconte Olivier, un habitant.

Ensuite, il y a eu un atelier dans chaque secteur. Il commençait par la présentation des résultats de l'enquête menée auprès de tous les habitants, éclairée par l'analyse d'un urbaniste et d'une paysagiste. Une fois le constat posé et partagé, les participants ont commencé

### Tester sur le terrain

à élaborer des solutions sur plan. Suppression des trottoirs et création d'une zone 20 km/h, verdissement des circulations piétonnes, quitte à entraîner un léger détour pour aller d'un

point à un autre.

« **Nous sommes ensuite allés sur place et nous avons matérialisé tout ce qui avait été imaginé, à l'aide de cônes, de rubalise, de barrières et de peinture effaçable pour tracer les cheminements** » décrit Hervé, un autre habitant. « **Ça nous a permis de vraiment visualiser les propositions : on se rend compte des gabarits, de la largeur des trottoirs, des cheminements, des possibilités**

**de stationnement ou encore des espaces où planter des arbres** ». Le rond-point qui paraissait pertinent en plan est ainsi remis en question sur place, les espaces végétalisés dessinés quelques minutes plus tôt sont agrandis pour rétrécir la rue et ralentir la vitesse...

Quand on n'est pas spécialiste, c'est beaucoup plus parlant sur le terrain qu'un simple travail sur plan et ça permet de corriger le tir. Un petit groupe qui dessine sur le sol, qui mesure la largeur d'un futur trottoir, qui observe, qui discute, c'est aussi une

bonne occasion d'attirer l'attention et la curiosité et donc de susciter des questions et commentaires des passants et riverains intrigués. Ainsi des personnes qui ne seraient pas venues à des ateliers ont pu prendre connaissance de la réflexion en cours et donner leur avis.

Cette première phase va permettre aux urbanistes et paysagistes de faire une synthèse des différentes propositions et de les formaliser sur plan pour une validation finale.



# UN WHISKY MADE IN VALLÉE DE CHEVREUSE

*Nous sommes à Pecqueuse, petite commune de l'Essonne qui vient d'entrer dans le Parc depuis quelques mois. Au milieu des champs, un entrepôt coiffé d'une charpente métallique sortie des ateliers Eiffel qui hébergeait autrefois une distillerie d'alcool de betteraves. Aujourd'hui, on y trouve la Fabrique à Alcools où le whisky pur malt vieillit à son rythme dans l'ombre des barriques de chêne.*



Eric Esnault a grandi dans le Perche à Nogent-le-Rotrou où son grand-père tonnelier avait aussi l'habilitation pour distiller le calvados. Gauler les pommes, récolter en forêt les feuilles pour la fumure, faire pipi sur le tas de fumier pour accélérer la décomposition, attendre avec impatience le pressoir ambulancier avant la mise en fermentation. Autant de souvenirs heureux qui feront naître chez Eric une vraie passion pour la fermentation ! Quelques années plus tard, celui-ci entreprend des études agroalimentaires puis s'oriente vers la brasserie et la distillation de whisky. En 1989, il obtient son master de brasserie, malterie, distillerie en Ecosse, et devient fournisseur de matières premières pour les brasseries. En 2008, il crée la Brasserie de l'Yvette à Villebon, puis la Brasserie de Paris à Epinay-sous-Sénart.

## La distillation, une forme d'alchimie

Mais, depuis son séjour en Ecosse, Eric rêve de distiller du whisky et crée la Fabrique à Alcools en 2017 avec Christophe Astorri. Peu après, Corentin le fils d'Eric, les rejoint et sera distillateur et maître de chais.

Alambic ... Le mot a toujours fait rêver. Pour Eric, « **la distillation est une forme d'alchimie. On part d'un liquide avec un peu**

**d'alcool, et à la sortie, on récupère un distillat. Il y a un peu de magie dans tout ça** ». D'une belle teinte mordorée qui se patine avec le temps et change de couleur au fil des heures et des saisons, ce n'est pas un hasard si les alambics sont en cuivre. Bon conducteur de chaleur, cet élément favorise naturellement les réactions catalytiques et la formation des esters. Il rehausse les arômes de l'alcool, différents selon la forme de l'alambic, sa hauteur et son type de col de cygne.

Au cœur même de la Fabrique à Alcools, on compte deux alambics, le plus grand de 1200 litres, avec son col de cygne écossais, pour l'élaboration du whisky, de la vodka et de l'Esprit de Bière, une eau-de-vie de bière vieillie en fût. Le second de 300 litres est spécialisé dans les gins. « **Un alambic, c'est un peu comme un navire** », explique Eric. « **Chacun porte un prénom, Marie pour le premier, le prénom de ma maman, et Chantal pour le second, la maman de Christophe** ». A peine quelques pas dans la distillerie, et l'on se



## DÉCOUVRIR LA DISTILLERIE

Il est possible sur RDV de visiter en groupe la distillerie, du lundi au vendredi, de 10h à 15h. Réservations : 09 63 58 81 73  
[contact@lafabriqueaalcools.com](mailto:contact@lafabriqueaalcools.com)

La Fabrique à Alcools propose aussi des ateliers d'initiation à la fabrication du gin. Chaque participant dispose d'un petit alambic, choisit la recette qu'il va mettre en œuvre, distille comme un grand et repart avec sa bouteille de gin qui poursuivra son processus de dilution à la maison.



## QUE FAIT LE PARC ?

Le Parc a initié un partenariat avec la plateforme Wecandoo et a incité les artisans et producteurs locaux à y proposer des stages pour faire découvrir leur savoir-faire. On compte désormais une dizaine de professionnels du Parc présents sur la plateforme, dont la Fabrique à Alcool. Ils bénéficient ainsi d'une vitrine supplémentaire pour leur activité.

chargera en arômes, changera de texture et prendra sa robe ambrée. Viendra alors le temps de la mise en bouteille.

La distillerie produit également du gin, de la vodka et des rhums arrangés. Enfin, la Fabrique utilise ses fûts pour d'autres distillats comme l'Esprit de Bière. Dès que c'est possible, l'entreprise fait appel aux productions locales, le miel est produit à Forges-les-Bains, le basilic à la Ferme des Clos, la verveine à Gometz-le-Châtel, le safran aux environs d'Etampes, la menthe poivrée à Milly-la-Forêt. De même, pommes et poires viennent d'Ile-de-France. Pour compléter sa vente sur place et en ligne, la

Fabrique à Alcools distribue une grande partie de ses produits chez les cavistes, les Cafés Hôtels Restaurants ainsi qu'en épicerie fine. Le Gin et la Vodka Bio, ainsi que des rhums arrangés sont en vente pour des opérations ponctuelles chez les grandes enseignes de distribution. « Les investissements de départ ont été importants, mais heureusement, depuis 4 ans, les ventes progressent bien et cette année l'entreprise devrait être enfin rentable » précise Eric.

D'ailleurs, les idées de développement ont déjà germé :

○ Sophie Martineaud

retrouve assailli d'odeurs, alcool, orge, brioche, fermentation, qui vous racontent les différentes étapes. Dans la salle des machines, un générateur de vapeur fait monter en température le liquide durant six à huit heures. Dans la salle de brassage, une grande cuve accueille le mash, une sorte de décoction d'eau et de malt dont seront extraits les nutriments utiles à la fermentation. Puis il s'agit de refroidir ce moût à environ 20°C. Le liquide appelé « wort » passe dans le fermenteur et environ deux jours plus tard, on obtient le « wash » une sorte de bière de malt. C'est alors que peut commencer la distillation dans l'alambic, qui consiste à séparer l'alcool et l'eau du « wash ». Avec la montée en température, l'alcool qui s'évapore à 80°C, s'élève dans la colonne de distillation avant d'être recondensé en liquide.

La Fabrique à Alcools produit deux whiskies pur malt. Le Chevreuse plus rond vieillit majoritairement dans des barriques de bourbon où s'élaborent des arômes de vanille et de fruits compotés. L'Alliage au tempérament plus équilibré et tannique, fait appel au chêne français et mûrit dans des barriques de bordeaux retoastées, qui donneront ses notes de cuir et de tabac à cet alcool légèrement boisé. Trois années durant, le whisky se

### Aromates en circuit court

# CONFORT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

*Votre logement remonte à quelques décennies et vos factures de consommation d'énergie sont décidément trop élevées ? Vous aimeriez augmenter le confort énergétique de votre maison et être conseillé pour rénover votre logement ? Depuis janvier dernier, le service public France Rénov vous accompagne, porté localement par l'Alec SQY et l'Alec Ouest Essonne.*

## LES AIDES PUBLIQUES

### MaPrimeRénov' jusqu'à 20 000 €

(remplace les crédits d'impôt) est un forfait d'aide, accordé à chaque type de travaux et proportionnée aux revenus du ménage. Elle concerne des travaux ou des équipements qui vont améliorer l'isolation, réduire les consommations énergétiques et contribuer ainsi à agir concrètement sur le climat en rejetant moins de gaz à effet de serre.

De plus, si le logement avant travaux est une passoire thermique (étiquette F ou G), des bonifications en cas de projet de rénovation globale sont possibles (pour les foyers modestes, si le gain d'énergie attendu est d'au moins 35% ; pour les foyers aux revenus intermédiaires ou supérieurs, si le gain d'énergie attendu est d'au moins 55%).

[www.maprimerenov.gouv.fr/](http://www.maprimerenov.gouv.fr/)

### + Bonification supplémentaire de

**1 000 €** (jusqu'à la fin 2022), pour certains travaux : pompe à chaleur air-eau ou géothermiques, chaudière à bois, solaire ou thermique.

### + Dans l'Essonne, la prime

**départementale** éco-logis 91 peut atteindre 800 € dans le cas de travaux éligibles, en fonction du revenu fiscal du foyer.

- Il existe des aides complémentaires de Conseils départementaux, de certaines Communautés de Communes, de caisses de retraite ou de mutuelles.

## LES AIDES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE

L'État oblige les fournisseurs d'énergie (distributeurs de carburant, de gaz, d'électricité, etc) à financer la rénovation énergétique. Vos travaux peuvent être valorisés en Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) auprès des fournisseurs d'énergie. Cela fonctionne sous forme de prime ou de bon d'achat selon le type de travaux et l'entreprise à laquelle vous ferez appel. Renseignez-vous auprès des conseillers France Rénov' ou de votre artisan avant de signer votre devis.

**Coup de pouce chauffage** (cumulable avec les aides des fournisseurs et Ma prime Rénov) pour l'installation d'une pompe à chaleur ou d'une chaudière à granulés, pour un montant de 2 500 à 4 000 €.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

- **Le prêt Avance Rénovation** pour travaux de rénovation énergétique ne sera remboursé qu'au moment de la vente du bien pour les ménages modestes.

- **L'éco-prêt à taux zéro** (ou éco-PTZ) permet d'emprunter jusqu'à 50 000 € sur 20 ans à taux zéro.

- **MaPrimeRénov' Copropriété** aide les copropriétés à rénover les parties collectives, toitures, isolations des murs par l'extérieur, qui peuvent justifier d'un gain énergétique d'au moins 35%.

## EXEMPLE CONCRET

(pavillon sans contraintes architecturales ou patrimoniales fortes)

SITUATION DE DÉPART

MURS NON ISOLÉS,  
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE,  
PAS DE VMC

MAISON DE 120 M<sup>2</sup>  
CONSTRUITE EN 1976

MÉNAGE AUX REVENUS  
INTERMÉDIAIRES



<https://france-renov.gouv.fr>

## QUELS TRAVAUX ENGAGER, AVEC QUELLES AIDES ?...

Les conseillers ALEC peuvent vous conseiller pour obtenir ces aides, donner un avis sur vos devis ou les travaux à prioriser

### HABITANTS DES YVELINES :

permanences à la maison du Parc tous les jeudis de 14h15 à 17h30 sur RDV uniquement : 01 30 47 98 90

conseil@alecsqy.org /www.alecsqy.org

### HABITANTS DE L'ESSONNE :

01 60 19 10 95 / cie@alecoe.fr

alec-ouest-essonne.fr



## QUE FAIT LE PARC ?

Au Parc, les missions Architecture et Energie conseillent les habitants dans les domaines de la qualité architecturale et de la rénovation énergétique.

Le Parc recommande des solutions simples et économes qui privilégient le bien-être thermique et sa bonne répartition dans les différentes pièces, plutôt que la température moyenne :

### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CONFORT :

- assurer une ventilation efficace pour éviter l'emprisonnement de la vapeur d'eau dans le bâti et la surconsommation d'énergie (l'air humide est plus long à chauffer)
- privilégier les éco matériaux (isolant en laine de bois, chanvre) efficaces, d'un meilleur éco-bilan et plus sains pour les occupants

### QUALITÉ ARCHITECTURALE :

- en cas d'isolation par l'extérieur, veiller aux finitions des détails (débords de toiture, appuis de fenêtres)
- en cas de ravalement de façade, se référer aux guides couleurs du Parc
- en cas d'installations de nouveaux équipements, bien réfléchir à l'implantation et la visibilité (capteurs solaires, pompes à chaleur, chaudières et poêles à bois)
- en cas de construction neuve, positionner ses pièces en fonction de l'orientation, privilégier des entreprises locales pour limiter leurs déplacements, maîtriser les nuisances de chantier (mise en décharge des gravats et restes de matériaux)

[www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)

## TRAVAUX PRÉVUS

Isolation thermique des murs par l'extérieur  
(surface : 185 m<sup>2</sup> / R=3,85) / 27 700 € TTC  
(sans éco matériaux)

Aide MaPrimeRénov' 4 000 €  
Aides fournisseurs énergie : 1 600 €

Installation poêle à granulés :  
4 000 € TTC



Aide MaPrimeRénov' 1 500 €  
Aide fournisseurs énergie : 200 €

Installation d'une VMC  
simple flux : 1 500 € TTC

Pas d'aide

## RÉSULTATS

Gain énergétique projet: 55% . Passage étiquette F à D  
économie sur les dépenses énergétique : 4 500 €/an  
Investissement travaux (avec les aides) : 25 900 €  
**Amortissement : 5,5 ans maximum**



Chaque année, l'Alec SQY78 organise pour les particuliers, le Salon de la Rénovation Énergétique, auquel participent les entreprises référencées sur le site, mais aussi des conseillers, des architectes du Caue Yvelines, des assistants à maître d'ouvrage. Le prochain aura lieu à Villepreux le 9 octobre 2022.

L'Alec réalise des visites de maisons ayant réalisé des travaux de rénovation thermique. Dès l'hiver, elle prête aussi aux particuliers des caméras thermiques, pour qu'ils puissent identifier les problématiques d'isolation de leur logement.

# DEVENEZ, (FACILEMENT) UN HÉROS DE LA NATURE

**Pas besoin d'être un professionnel, ni d'avoir un grand terrain pour faire de votre espace extérieur un réservoir de nature « sauvage ». Laissez quelques petits espaces évoluer librement et ils vont très vite accueillir une variété incroyable de plantes, insectes et petits animaux... pour la beauté du jardin et la bonne santé du monde vivant.**



Le Président du Muséum national d'histoire naturelle, Bruno David nous engage à l'optimisme ! Certes autour de nous, le déclin de la biodiversité est une réalité observée par tous les scientifiques. Les espèces vivantes, végétales comme animales, sont en forte diminution, que ce soit en diversité et en quantité et c'est une menace pour l'ensemble du monde vivant dont nous faisons partie. La bonne nouvelle en revanche, c'est que lorsqu'on lui redonne un peu d'espace, « **la nature revient toute seule, très vite !** » souligne le scientifique. **Si demain vous laissez chez vous des petits espaces sauvages, cela aura aussitôt un impact ultra-positif pour l'environnement. La nature a des capacités de réparation incroyables. Le résultat est visible et rapide.** » Alors, on s'y

met tous ?  
**La vie aime la diversité**  
 Si vous voulez accueillir la nature ordinaire et faire votre part pour aider la biodiversité à résister, « **lancez-vous sans hésiter car il n'y a rien de très technique à faire ou à connaître** », précise François Hardy, chargé de mission nature-environnement du Parc. Pas besoin d'être un spécialiste, ni de devoir renoncer à votre jardin d'agrément. Il suffit de partager un peu l'espace. Les êtres vivants ne demandent pas grand-chose, si ce n'est des endroits accueillants pour eux : « **Si le milieu leur convient, qu'ils y trouvent un abri et de la nourriture, plantes et animaux viennent tout seuls et se débrouillent très bien sans nous !** »

Commencez par prendre le temps d'observer, de regarder les lieux en réfléchissant à vos usages : « **De quoi ai-je besoin ou envie, dans mon jardin, dans ma cour ?** » Ici, un espace en herbe pour que les enfants s'ébattent, là un potager ; plus loin un coin détente sous le pommier, ou simplement un havre de sérénité ? Ainsi, on peut délimiter l'espace dédié à chaque activité. Les zones qui restent, vous pouvez les dédier encore plus à la biodiversité. « **Dans le milieu naturel, on trouve de tout : arbres, arbustes, herbes, zones humides et sèches, cavités, ombre, lumière, plats, pentes... Dans votre jardin, imitez la nature et diversifiez les espaces. Plus on aura des milieux différents, plus les espèces diversifiées seront nombreuses à s'installer.** »

Concrètement, vous pouvez réaliser des micro-reliefs : creux et bosses, de toutes formes et tailles, vont faire le bonheur de nombreuses espèces. On peut aussi faire un petit tas de grosses pierres, de sable ou de bois, laisser une souche, du bois mort... « **Même une tuile posée par terre, c'est bénéfique ! Elle fera un habitat pour la petite faune : insectes, crapaud, orvet, mollusques...** ».

Et après, on fait quoi ? Pas grand-chose : l'idée est de s'astreindre à... ne rien faire. Ne pas couper, ne pas bouger la tuile ou le tas de bois. Laissez ces réservoirs de nature en libre évolution : au fil des saisons, ils vont se muer en niches écologiques où chacun trouve sa place.

Dans votre pelouse, laissez par endroits des surfaces d'herbe



## QUE FAIT LE PARC ?

Que vous soyez habitant, employé communal, élu ou paysagiste, les techniciens nature/environnement du Parc peuvent vous conseiller pour toute question relative à la protection de la biodiversité, aux aménagements favorables à la nature. Retrouvez aussi sur le site internet du Parc des fiches conseil et informations pratiques.  
[www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)



non tondu (le plus possible selon votre espace et vos besoins réels). Au fil du temps, ce sera la cohue : graminées diverses, fleurs sauvages, oiseaux, amphibiens, grillons, criquets et sauterelles, coléoptères, papillons, en pagaille... Et vous aurez tout le loisir de vous délecter du spectacle puisque vous aurez moins de tonte à faire ! De plus, le sol ainsi protégé par la végétation haute restera frais à la base et moins sensible aux

### **Petits espaces en libre évolution**

fortes chaleurs, contrairement à un gazon ras. Si vous avez davantage de place, plantez deux ou trois arbres et créez un bosquet. Une ancienne mare rebouchée peut être recréusée et ses abords éclaircis pour ramener la lumière... vous pouvez également en creuser une toute neuve. Rapidement, plantes d'eau, demoiselles et libellules vont s'y installer, mais aussi grenouilles, crapauds, tritons, et autres insectes aquatiques inoffensifs !

Et bien sûr, pour un jardin vivant, l'abandon des pesticides et engrais de synthèse dans l'ensemble du jardin est de rigueur, ce qui est grandement facilité depuis l'interdiction en janvier 2021 de la vente aux particuliers de tout produit phytosanitaire chimique ! Mais attention, même « non chimique » ou « bio », un produit sanitaire tue quand même la vie, et notre biodiversité !

Dans les espaces verts publics, les communes peuvent bien



*Un petit espace de nature en libre évolution est un oasis de biodiversité. Mais il peut aussi s'accorder avec votre conception esthétique du jardin... Simple coupe nette ou avec bordure, délimitations régulières ou tout en courbes, composition en bois, empilement de pierres, ces photos envoyées par des habitants (merci !) illustrent qu'un jardin éco-positif peut aussi laisser une grande place à la créativité !*

### **NOUS AVONS UN RÔLE À JOUER**

Nous sommes dans une crise climatique et d'effondrement de la biodiversité sans précédent. Il est bien sûr indispensable que des mesures soient prises au niveau global pour enrayer cette menace. Mais chacun d'entre nous peut aussi agir à son niveau, chez lui, à son travail, dans sa commune. Chacun des gestes additionnés, aussi petits soient-ils, feront ensemble la différence. Nous pouvons tous agir, tout de suite et encourager notre entourage à faire de même !



sûr appliquer ces principes, mais elles peuvent aller beaucoup plus loin. Si une mairie souhaite préserver un site qui ne bénéficie pas d'un statut de protection réglementaire, elle peut prendre un arrêté municipal pour le déclarer « Espace naturel protégé », et ainsi en encadrer l'accès, la circulation, la gestion... Châteaufort l'a fait en 2017 pour le Domaine d'Ors, et Bullion tout récemment pour le site Les Cressonnières. « **Les mairies peuvent aussi commencer par recenser leurs espaces naturels communaux**, explique François Hardy. **On pourra ensuite, ensemble, identifier ceux propices à une gestion spécifique.** » Les cheminements publics offrent une belle ressource : dans les espaces interstitiels entre routes et murs, la végétation spontanée s'insinue. Mis bout à bout, ils offrent ainsi des couloirs de nature de plusieurs kilomètres ! Enfin, il y a l'outil foncier, utilisé par Jouars-Pontchartrain qui vient d'acheter le Bois de Bierval (8 hectares altérés par la pratique Trial/Dirt VTT). Mais le champ des possibles est beaucoup plus vaste : « **S'il y a une volonté, n'importe quel espace peut devenir un réservoir de nature. Même un ancien parking : sous le bitume et le remblai, on retrouve le sol naturel où des graines peuvent subsister et germer à la lumière retrouvée !** »

○ Cécile Couturier

### PARLEZ-NOUS DE VOTRE NATURE !

Vous allez ou avez fait une expérience en faveur de la « nature sauvage » ? Racontez-nous votre projet et envoyez-nous une photo pour alimenter nos fiches conseils, articles et infos sur le site du Parc ou les réseaux sociaux.

Contact : [v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr)



### DEUX JEUX POUR JARDIN ANIMÉ

#### La pelouse au carré

Définir un carré de pelouse où l'on ne fait rien (ni tonte, ni plantation). Observer toutes les herbes, fleurs, insectes qui s'y plaisent et prendre une photo de chaque espèce. Répéter régulièrement l'exercice. L'album va s'agrandir au fil du temps, révélant l'évolution de la biodiversité sur votre carré.

#### Enquête botanique

Mission : trouver le nom d'une plante. Choisir un végétal inconnu et ausculter sa taille, le nombre de pétales, la forme des feuilles... puis ouvrir un livre ou un site botanique. Par déduction, son nom scientifique va s'imposer. Vous préférez le français ou le latin ?

STÉPHANE LORIOT, ANIMATEUR DU PARC

Gratuit sur inscription  
au 01.30.52.09.09

### PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES

**Dimanche 11 septembre, 10h30**,  
parking du Salon Léopold, Cernay-la-Ville.  
Durée 2 h

Pendant l'été indien, les plantes non désirées redeviennent encore désirables. Les mauvaises herbes de proximité et de nos jardins, restent bonnes et pas seulement pour l'homme

### UN CIMETIÈRE ZÉRO-PHYTO

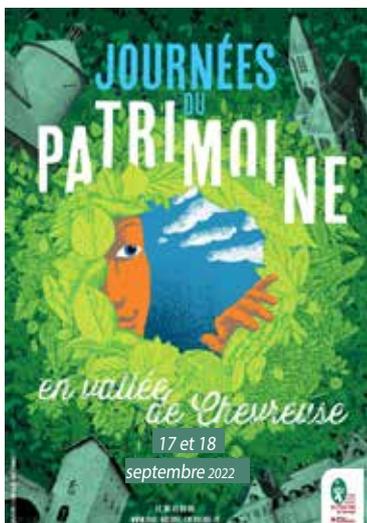
**Dimanche 25 septembre, 10h30**, durée 2h  
Clairefontaine. Dans ces espaces sensibles ou le minéral a primé sur le règne végétal, nous découvrirons le retour des plantes autant spontanées que cultivées dans le cimetière et ses abords et chercherons des pistes pour introduire des essences rustiques résistantes aux extrêmes de lumière et de chaleur. moins...

### Conférence Paillages et Oyas

**Dimanche 2 octobre, 10h30**  
Château de la Madeleine, Durée 1h30  
**et dimanche 30 octobre, 10h30**  
L'automne et le début de l'hiver sont des saisons optimales pour améliorer la vie du sol. Les divers paillages nourrissent la terre qui nourrira les végétaux avec 70% d'arrosage en moins. L'utilisation d'Oyas permettant également jusqu'à 70% d'arrosage en moins...

### Animations et ouvertures

**exceptionnelles** pour découvrir le patrimoine des communes du Parc



### PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES

**Dimanche 23 octobre, 10h30**, parking  
du Salon Léopold, Cernay-la-Ville.  
Durée 2 h

A la fin de l'été indien, pendant un automne encore doux, les plantes non désirées redeviennent encore désirables et sont encore au rendez-vous jusqu'aux premières gelées

### POUR UN MOYEN-ÂGE LUDIQUE

**Château de la Madeleine, mercredi 26 octobre, 14h30**. Durée 2 h. Public familial (à partir du cycle 3)  
La chronologie médiévale de Chevreuse sur cinq siècles permet d'aborder la vie quotidienne dans une nature peu domestiquée.



### Testez le voyage à vélo

Le Parc et l'office de tourisme de Chartres proposent un WE clé en main entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Chartres (avec location de VAE + hébergement et petits déjeuners) sur un itinéraire balisé de la Véloscénie. Une solution simple et originale pour découvrir le voyage à vélo !  
Info : [www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)

### Plaquette gratuite

à télécharger ou à retirer à la Maison du Parc, château de la Madeleine à Chevreuse

### TOUTES LES BALISES MÈNENT AU MOULIN

Partez sur la piste des sculptures-totems, créées par le Collectif Tous Terrains avec les habitants du Parc. Elles révèlent les points d'intérêt des moulins.

### À CHÂTEAUFORT ET

### AU PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY :

- Installations artistiques des balises  
les 17 et 18 septembre

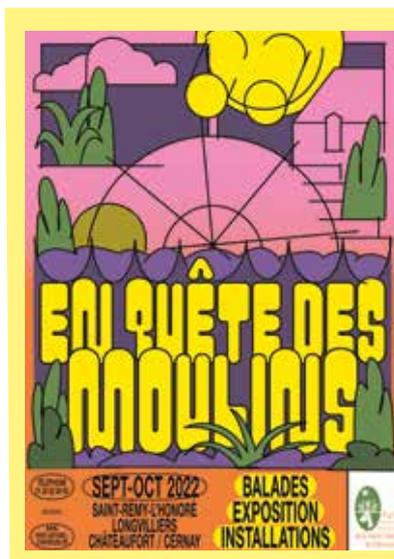
### à SAINT-RÉMY-L'HONORÉ, LONGVILLIERS, CERNAY :

- Parcours balisés, 1<sup>er</sup> octobre - 31 décembre  
Découverte libre à l'aide d'une carte artistique  
- Promenades commentées 8 et 9 octobre

### AU PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY :

- Sculptures en plein air (8 octobre / 2 juillet 2023)  
- Exposition et animations les 8 et 9 octobre  
Photos, films et objets autour de la démarche artistique / démonstrations d'artisans, contes...

[www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)



# AGENDA

## SORTIES GUIDE DE PARC AVEC SOLEN BOIVIN

6€-adulte ; 4€-enfant.

Inscription obligatoire : [solen.boivin@sortiesnature78.fr](mailto:solen.boivin@sortiesnature78.fr).

Des balades ludiques et pédagogiques, où vous apprendrez à observer la nature (pour les plus jeunes, livrets à compléter)

### Les Grands Curieux

Vendredi 9 septembre 14h30 - GIF-SUR-YVETTE

3h – Boucle de 4 km

Public : familles (enfants + 6 ans)

### Les Grands Curieux à Raizeux

Vendredi 30 septembre à 14h30

3h / 4 km - Public : familles (enfants + 6 ans)

### Les Grands Curieux à Gambaiseuil

Vendredi 14 octobre 14h30

3h / 4 km tout public

Des balades de saison ou thématiques pour se plonger au coeur des paysages et de la biodiversité

**Brame du cerf** / 2h30 / 4 km - familles (enfants + 8 ans)

Vendredi 9 septembre à 20h

Mardi 20 septembre à 19h30

Vendredi 23 septembre à 19h30

Mardi 27 septembre à 19h30

### La forêt à l'automne

Samedi 9 octobre 14h30 - ST-LÉGER-EN-YVELINES

3h / 5 km - familles (enfants + 8 ans)



le Parc proposera des animations dans le cadre de ces deux événements nationaux. Le programme détaillé sera précisé bientôt sur notre site et via la newsletter.

## LE JOUR DE LA NUIT

le 15 octobre, avec sorties et webinaire



## LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

les 14, 15 et 16 octobre sur le thème Architectures à habiter

